



Ici, Pierre et Fanny, les deux militants jugés pour vol en réunion, à Lyon, ce lundi, pour leur procès. Photo Progrès/Joël PHILIPPON



De nombreux militants écologistes se sont mobilisés ce lundi 2 septembre pour le procès des décrocheurs du portrait de Macron, à Lyon. Photo Progrès/Pierre FOARE

**LYON** Justice

# Le procès des deux faucheurs de photo présidentielle

**Deux militants écologistes sont jugés pour vol en réunion, après l'action menée dans la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon en février. Cécile Duflot est venue les soutenir. Tribune politique et débat juridique, une audience sans caricature.**

Quand la politique s'invite dans le prétoire, le résultat peut s'avérer encourageant, pour la société autant que pour la justice. Ce lundi, Fanny et Pierre comparaissent à la barre du tribunal correctionnel de Lyon, pour avoir subtilisé le portrait officiel du président de la République,

dans la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, le 21 février. A priori, la cause semble entendue, parmi la vingtaine de dossiers du jour de la 12<sup>e</sup> chambre correctionnelle. D'un strict point de vue pénal, personne ne discute vraiment les poursuites de « vol en réunion ».

**Jugement le 16 septembre**

Fanny reconnaît sa présence dans l'action d'une vingtaine de militants écologistes, destinée à dénoncer « le vide » des choix du gouvernement en matière d'environnement. Pierre admet qu'il est reparti de la mairie avec la photo

encadrée sous le bras, comme 127 autres cas partout en France.

Après avoir ajusté le micro, l'ancienne ministre Cécile Duflot apporte à la barre son soutien à « l'acte citoyen au sens le plus noble du terme ». Après l'intervention calibrée de la leader écologiste, un scientifique du CNRS expose doctement « l'urgence climatique indiscutable ». Le juge Marc-Emmanuel Gounot laisse pleinement s'exprimer le débat, où se mêlent subtilement arguments juridiques et causes politiques. Car pour la défense, ces deux témoignages ont pour objectif de démontrer la réalité d'un imminent « danger », qui pourrait

dès lors exonérer l'acte engagé des deux prévenus, au nom de « l'état de nécessité ».

L'avocat Thomas Fourrey puise dans l'histoire judiciaire l'exemple du père de famille relaxé de vol de pain. Pourquoi ne pas inviter la justice à étendre sa bienveillance à l'échelle planétaire ? La procureure Rozenn Huon prend soigneusement soin d'éviter la caricature, en requérant 500 euros d'amende pour vol. Sans contester l'existence d'un vrai souci environnemental, la magistrate estime que le vol dans la mairie d'arrondissement n'est pas directement « nécessaire » à la sauvegarde d'une personne ou d'un bien.

Pour elle, « il ne résout en rien le dérèglement climatique ». Défenseur et témoins multiplient les références aux faucheurs d'OGM relaxés, à Rosa Park, qui a changé les États-Unis en prenant un bus interdit aux noirs, ou encore à Marie-Claire Chevalier, relaxée en 1972 en France après son avortement. La voix un peu chevrotante, Pierre expose son militantisme « sans violence ». Fanny sa volonté « d'alerter la population ». « Ils ont eu une réaction mesurée et proportionnée face à un danger qu'ils ressentent chaque jour », conclut Thomas Fourrey. Jugement le 16 septembre.

**Richard SCHITTLY**

## Le temps judiciaire ouvre une vitrine sur la mobilisation citoyenne

Une déambulation et des slogans, des ateliers et des formations, plusieurs prises de parole. Alors que le procès des deux décrocheurs de portraits lyonnais n'a duré que 90 minutes, la caisse de résonance autour de l'affaire judiciaire a mobilisé sympathisants, soutiens et associations tout au long de la journée, lundi, place Guichard et dans le quartier du palais de justice de Lyon. À la tribune, Pierre, 33 ans, et Fanny, 35 ans, soumis pour la première fois à une garde à vue et un procès, invoquent face au public la nécessité de résister : « Le changement climatique nous fait plus peur que la prison. » Il faut dire que le soutien face aux enjeux climatiques est grandissant, quasiment un an jour pour jour après la première Marche pour le climat.

Mais pour inverser durablement le rapport de force, comme Pierre et Fanny, certains sont prêts à mettre leur vie personnelle dans la balance. Florent, membre



De nombreuses animations et débats ont escorté le procès, toute la journée de lundi. Photo Progrès/Joël PHILIPPON

trentenaire d'Alternatiba, est passé à 80 % dans son travail d'ingénieur et a renoncé à une partie de son salaire depuis peu : « Ce serait dur de s'engager à moitié, j'ai donc fait une croix sur une partie de mon salaire. Cela me libère du temps en semaine pour aider cette communauté à inventer un autre modèle économique et social plus sobre, avec moins d'argent en circulation. »

**17 procès en cours**

Un état d'esprit confirmé à la tribune par Wolfgang Cramer, scientifique au CNRS et témoin au procès, s'adressant à l'assistance : « Il faut une transformation fondamentale de la société et cela passe par vous. » Au cours du mois de septembre, les tribunaux de Paris et Orléans seront les prochains théâtres de procès contre des décrocheurs de portraits. 17 sont en attente de jugement en France. Soit autant d'occasions de rassembler autour de ces problématiques.